



La journée des associations

La traditionnelle journée des associations paviennes se déroulera samedi 2 septembre au stade du Vieux-Pont.

Comme l'an passé, l'équipe de bénévoles propose un samedi complet pour venir rencontrer et dialoguer avec les associations culturelles, sportives ou festives de la ville. Après le montage des stands et le retour de la randonnée, un repas convivial sera proposé à midi. Ce sera l'occasion de passer en famille un agréable samedi.

Une journée à ne pas manquer pour découvrir toutes les associations de Pavie et leur programme pour la nouvelle saison, une occasion également pour tous les nouveaux habitants de Pavie et des environs de découvrir tout l'éventail des animations existantes sur la commune.

Le programme complet :

- Présentation et démonstration des associations paviennes,
- Entraînement de football enfants,
- Fil rouge,
- Animations et structure gonflable.

Déroulement de la journée :

- 9h, départ de la randonnée pédestre,
- 9h30, montage des stands,
- 12h30, repas grillades en commun (6€)
- 14h30, ouverture des stands au public
- 17h45, remise des récompenses du tournoi et du fil rouge,
- 18h, apéritif offert par la mairie.

Le mot du Maire

La période des vacances (presque) achevée, nous reprenons la diffusion d'informations rapides au moyen de la forme nouvelle que constitue ce bulletin informatisé.

Celui-ci se présente encore sous une forme intermédiaire qui s'inspire des bulletins « papier ». Mais nous sommes en phase d'évolution et, à l'avenir, il pourra être plus court et plus condensé, mais en contre-partie édité avec une fréquence plus importante.

Aujourd'hui, c'est la présentation synthétique du budget principal de la commune, pour 2017, qui vous est proposée. Il a été adopté par le Conseil Municipal le 29 mars dernier et déjà diverses actions ont été mises en œuvre, telles le programme de réfection de la voirie ou les travaux aux écoles, tandis que d'autres sont en phase de lancement ou d'étude.

Une large place est également faite pour annoncer la Fête de Associations de Pavie. C'est une manifestation traditionnelle qui d'une part permet une visualisation des diverses activités sportives et culturelles pouvant être suivies à Pavie et, d'autre part, est le prétexte à l'un des rassemblements populaires annuels où il fait bon échanger avec ses concitoyens à propos de tout ou autour d'un repas simple et convivial.

L'équipe municipale vous y donne rendez-vous.



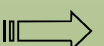
Jean GAILLARD

Le budget communal 2017

Une gestion maîtrisée pour des investissements nécessaires

Ce budget s'inscrit dans la continuité des précédents, avec une volonté affirmée de maîtriser les dépenses de fonctionnement afin de dégager des fonds propres pour poursuivre une politique volontariste d'investissement. Politique définie par le Conseil Municipal, en début de mandat, dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement.

Détails du budget, page suivante

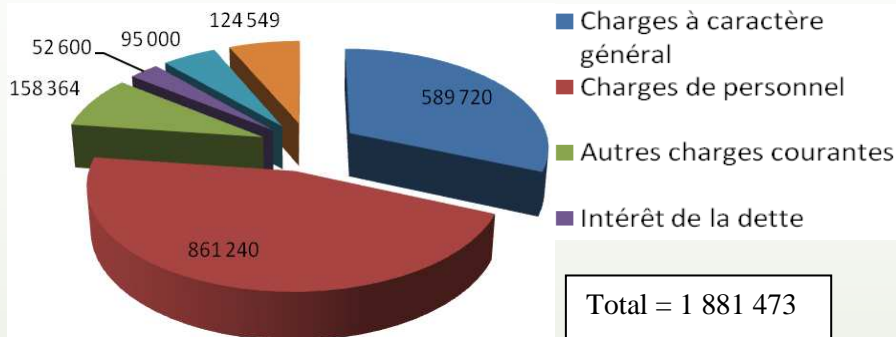




La section de fonctionnement : équilibrée à hauteur de 1 881 473 €

Dépenses de fonctionnement :

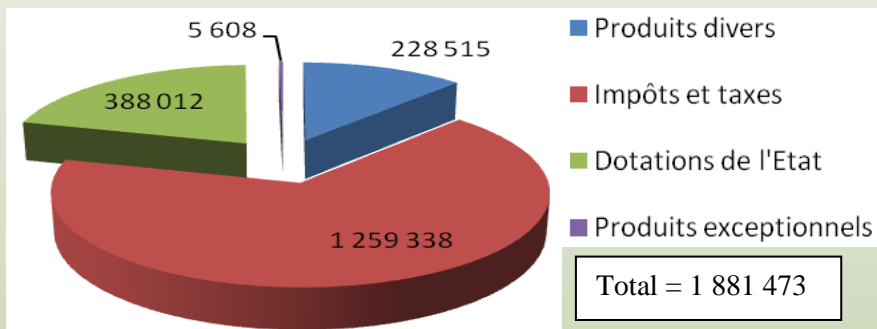
Les charges de personnel et les charges à caractère général, comme l'électricité, le chauffage, l'alimentation, l'entretien des bâtiments et de la voirie, représentent 77% des charges de fonctionnement. Les autres charges courantes 8%. L'intérêt de la dette reste faible à hauteur de 3%. L'ensemble des services municipaux est sensibilisé aux contraintes budgétaires et à la nécessité de faire des économies de gestion. Ceci permet à la fois de conserver des fonds pour des dépenses imprévues et de dégager 124 549 € d'autofinancement pour l'investissement.



Recettes de fonctionnement :

Désormais les dotations de l'Etat ne représentent plus que 21% des recettes de fonctionnement, en diminution constante depuis 2013, baisse qui doit se poursuivre jusqu'en 2018. Le produit des impôts (62%) celui des services et des loyers (12%) complètent les ressources de fonctionnement.

Ces restrictions budgétaires nous ont obligés à réduire un avantage fiscal, en 2017. L'abattement à la base de la taxe d'habitation passe de 15 à 10%, sans modifier les taux d'imposition qui sont inchangés depuis 2014.



La section d'investissement : équilibrée à hauteur de 1 816 941 €

De nombreux investissements sont prévus pour l'année 2017 : un important programme de rénovation de l'éclairage public a été engagé, subventionné à 80%, visant à économiser l'énergie, par la pose de nouveaux lampadaires équipés d'ampoules basse consommation, et à enfouir les réseaux aériens. L'entretien de la voirie est poursuivi et une étude est lancée pour améliorer l'entrée Nord de Pavie en créant un cheminement piétonnier sécurisé dès la sortie du village. Des travaux de rénovation du rez-de-chaussée de la Mairie sont aussi programmés, ainsi que le renouvellement de matériels et d'équipements pour les écoles, la cantine et l'équipe technique. L'ensemble de ces projets y compris le remboursement de la dette s'élève à environ 650 000€, entièrement financé par les fonds propres de la commune.

Par ailleurs, pour répondre aux besoins exprimés par les diverses associations, dans le cadre de la rationalisation et du réaménagement des espaces et des bâtiments publics de Pavie, une salle de spectacle va voir le jour, attenante à l'actuelle salle polyvalente. Des acquisitions foncières, par voie d'échanges de terrains, permettront de réaménager les abords de ce site, pour en faire un lieu de promenade et d'animation dans un cadre arboré et végétalisé. Une première tranche de travaux de 700 000€, sur un coût total estimé à 1 300 000 HT, a été budgétée, financée par 400 000€ d'emprunt. Le reste du financement est assuré par des subventions de l'Etat à hauteur de 58% du coût total du projet.

Dépenses :

Recettes :

